

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 029-212902480-20231214-D202367-DE

CLCL

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

Année 2022

clcl.bzh ·   

ÉDITORIAL

Il y a un temps pour tout. Le temps de l'action et celui de la rétrospective. Plus qu'une étape obligée, j'envisage le rapport d'activité comme un processus constructif qui favorise la transparence et la responsabilité au sein de notre Communauté. Et force est de constater, que l'année 2022 marque un tournant significatif dans notre parcours collectif.

Disons-le, l'année 2022 a été marquée par une reprise de nos activités communautaires, et ce, malgré un contexte d'incertitude et de crise que nous connaissons. Nous avons travaillé sans relâche pour redonner vie à nos événements, pour concrétiser certains de nos projets et pour donner corps à nos initiatives. Autant de réalisations qui contribuent, je le crois, à rendre notre territoire encore plus durable, plus attractif et plus inclusif.

Je tiens à exprimer ma plus profonde reconnaissance envers les maires, les membres du bureau communautaire et les élus du conseil. Ils sont les piliers de nos 14 communes et agissent dans l'intérêt commun. Leur engagement et leur vision sont essentiels pour mener à bien notre projet de territoire.

Mais ce n'est pas tout. Une grande part du mérite revient aussi à nos précieux agents, ces travailleurs de l'ombre sur lesquels la CLCL peut compter. Je souligne leur dévouement et leur sens du service public. Je les remercie toutes et tous.

Notre Communauté continue de grandir, de s'animer et de prospérer, grâce à l'unité et à la solidarité qui la caractérisent. Sa situation financière saine, résultat de nos efforts collectifs et de notre gestion prudente des deniers publics, nous permet de nous projeter dans l'avenir.

Avec toute ma gratitude,

Claudie Balcon

Présidente de la Communauté Lesneven Côte des Légendes



© CLCL

Rapport annuel d'activité

Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL)
12, boulevard des Frères Lumière, 29260 Lesneven ·
02 98 21 11 77 · contact@clcl.bzh · clcl.bzh

Directrice de la publication : Claudie Balcon, présidente CLCL. **Rédaction** : Service communication et, services communautaire de la CLCL, Tourisme Côte des Légendes. **Conception, exécution et réalisation** : Service communication de la CLCL. **Périodicité** : Rapport annuel.

SOMMAIRE

4 > 13

PROPOSER
UN SERVICE PUBLIC
DE PROXIMITÉ

14 > 21

PRÉSERVER
UN ENVIRONNEMENT
DURABLE

22 > 31

VALORISER
UN TERRITOIRE
ATTRACTIF

32 > 39

AGIR **SOLIDAIRE**
AU PLUS PRÈS DE LA
POPULATION

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PROPOSER
UN SERVICE
PUBLIC DE
PROXIMITÉ



UN TERRITOIRE 14 «COMME UNE»

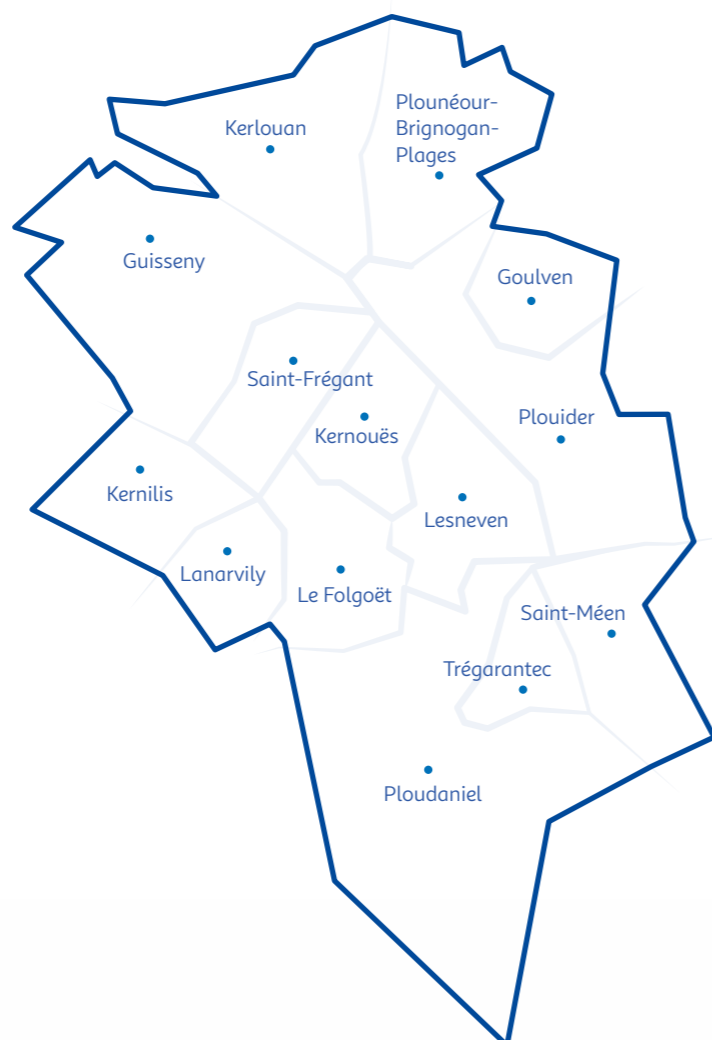
Créée en 1994, la Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL) est un EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) qui rassemble 14 communes au sein d'un espace de solidarité et de dialogue. Ensemble, les élus conduisent un projet commun et durable de développement et d'aménagement d'un territoire pluriel, entre ruralité, littoralité et urbanité.



28 144
HABITANTS
au 31 décembre 2022



20 200
HECTARES
de superficie



COMPÉTENCES ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

La Communauté Lesneven Côte des Légendes exerce, via ses compétences, une partie des services publics délégués par ses communes membres qui définissent un cadre de vie pour ses habitants.

OBLIGATOIRES

- Développement économique et touristique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés
- Entretien, aménagement et gestion d'aires d'accueil des gens du voyage
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Eau, assainissement collectif et non-collectif

SUPPLÉMENTAIRES

- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Politique du logement et du cadre de vie
- Cohésion sociale (enfance-jeunesse, santé, emploi et insertion, gérontologie, prévention de la délinquance)
- Équipements sportifs, culturels et socio-économiques d'intérêt communautaire
- Domaine du sport
- Animation et coordination de la politique de mobilité
- Domaine touristique, de la culture et du patrimoine
- Gestion d'un espace France Service multi-sites
- Protection de l'environnement
- Infrastructures de réseaux de communication électroniques
- Transports scolaires

17
Services
communautaires

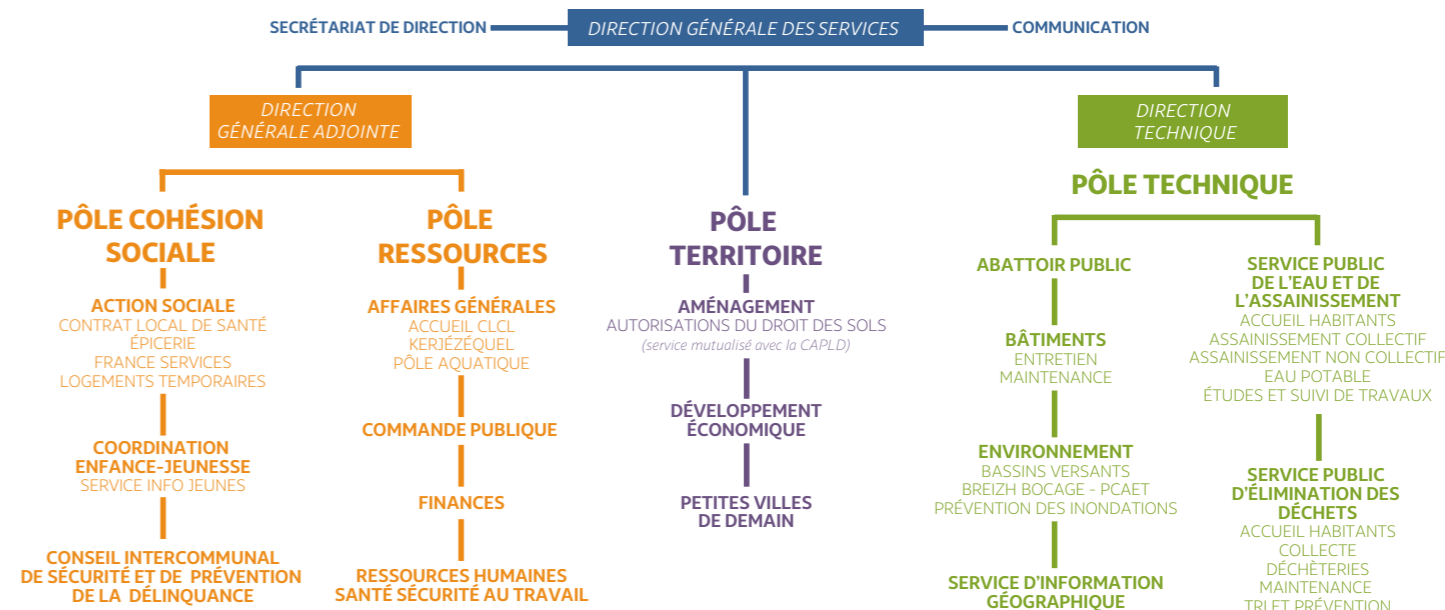
78 **20**
Agents
permanents
Contrats
renforts

50% **49%**
Femmes
Hommes

43,7 ans
Moyenne
d'âge

Pour mener à bien ses missions de service public, la CLCL s'appuie sur des femmes et des hommes aux compétences multiples et spécifiques qui font équipe au sein d'une organisation claire et collaborative.

ORGANIGRAMME AU 31/12/2022





UNE GOUVERNANCE COLLECTIVE

Quatre grandes instances régissent la vie de la collectivité : les commissions de travail, la commission permanente, le bureau communautaire et le conseil communautaire.

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Orienté et donne l'impulsion politique de la collectivité.

- > Regroupe la présidente, les 9 vice-présidents et les maires des communes membres.
- > Le bureau a adopté 46 délibérations en 2022.

9 COMMISSIONS THÉMATIQUES

...étudient et proposent les actions à mener.

- > Réunissent élus, agents communautaires, partenaires et professionnels du secteur. Elles sont présidées par chaque vice-président assigné à un domaine de compétences.

COMMISSION PERMANENTE

Échange sur les différentes thématiques.

- > Comprend la présidente et les vice-présidents.



8

Conseils communautaires



147

Délibérations adoptées

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Débat et vote les décisions relatives à la mise en œuvre des compétences communautaires.
 > Rassemble les 40 élus communautaires

GOULVEN
 ILIOU Yves
 LE BRAS Jean-Jacques (supp)

GUISSENY
 RAPIN Raphaël
 CABON Herveline
 CONQ Mickaël

KERLOUAN
 COLLIOU Christian
 GAC Marie-Jo
 GUÉZÉNOG Georges

KERNILIS
 ROUDAUT Sandra
 IMBERDIS François-Xavier

KERNOUËS
 BÈLE Christophe
 TIGRÉAT Ronan (supp)

LANARVILY
 FRANQUES Xavier
 CHOPIN David (supp)

LE FOLGOËT
 KERBOUL Pascal
 CASTEL Odette
 LE GALL Michel
 LE ROUX Emmanuelle

LESNEVEN
 BALCON Claudie
 BERTHOU Christine
 BOUCHARÉ Julien
 CHAPALAIN Claire
 CORNIC Pascal
 KERMARREC Nicolas
 LOAEC Guy
 MARTIN Aurélie
 QUILLÈVERE Isabelle
 QUINQUIS Yves

PLOUDANIEL
 GUIZIOU Pierre
 BOUCKAERT Isabelle
 MAYOL Sandrine
 SERVEL Philippe
 TANNE Michel

PLOUIDER
 PAUGAM René
 LAGADEC Marylène
 MAZÉ David

PLOUNÉOUR-BRIGNOGAN-PLAGES
 GOULAOUIC Pascal
 ZION Jean-Clément
 ABGRALL Sandrine

SAINT-FRÉGANT
 GALLIOU Cécile
 SALAUN Agnès (supp)

SAINT-MÉEN
 BEAUGENDRE Louis
 MADEC Jean-Pierre

TRÉGARANTEC
 PHELEP Jean-Louis
 HENRY Samuel (supp)

S'UNIR AUTOUR DE PROJETS COMMUNS

La CLCL se donne l'objectif d'accompagner les communes et de mobiliser les ressources nécessaires pour répondre aux besoins des habitants, entreprises ou associations en maintenant un équilibre territorial.



MAINTIEN UN LIEN AVEC LES COMMUNES ET PARTENAIRES

La coopération entre intercommunalités, communes membres et institutions doit servir à un avenir commun afin d'éviter le risque de distanciation. Pour cela, un travail de partage de compétences et d'expertises s'effectue par le biais de nombreux échanges et rencontres entre les différents acteurs du territoire (ex : réunions inter-directeurs d'intercommunalités, comités d'organisation technique du G4DEC...).



SE REGROUPER POUR COORDONNER LES ACTIONS SUR LE TERRITOIRE

L'ensemble des élus communautaires et communaux ont été conviés à 2 formations collectives : « Comment réduire son empreinte carbone ? » le 6 septembre et « Élaborer une fresque du climat » le 8 novembre.

Sous forme d'ateliers coopératifs, les formations avaient pour objectif de mieux faire comprendre les causes et les conséquences du changement climatique et d'obtenir les clés de compréhension pour agir efficacement à l'échelle de chacun.



MUTUALISATION DES SERVICES

Le 1^{er} avril 2022, la mairie de Kernouës a rejoint le service commun RH - crée en 2017 - aux côtés des 7 autres communes de Guisseny, Lanarvily, Lesneven, Ploudaniel, Plounéour-Brignogan-Plages, Saint-Frégant et Trégarantec. La CLCL propose également un programme d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO). Ainsi, les services communautaires apportent leur appui technique, juridique et financier aux communes membres qui le souhaitent pour la réalisation de leurs projets liés aux bâtiments ainsi que la mise en place de groupements d'achats. Parmi eux, on retrouve en 2022, la réhabilitation de la salle des sports de Kernilis, rénovation du bar & snack et du logement au bourg de Kernouës.



Projet de maîtrise d'œuvre pour la restructuration et extension d'un ancien bar à Kernouës. Marché attribués en 2022 en accompagnement des communes (AMO).



PROMOUVOIR LA PRATIQUE DES MOBILITÉS ACTIVES

L'année 2022 a été marquée par une accélération de la politique de développement des mobilités propres : un chargé de mission a été recruté en septembre pour faciliter la conduite de projets de mobilités actives sur le territoire de la CLCL.

© CLCL



LANCEMENT DU SERVICE « V-LÉGENDES »

Un service de location longue durée de Vélo à Assistance Électrique (VAE) a vu le jour le 1^{er} novembre. Baptisé « V-Légendes » et composé d'une flotte de 10 VAE, ce service propose aux habitants de tester un vélo électrique en situation réelle avant de passer le cap de l'achat. Les abonnements vont de 3 à 6 mois maximum. Deux autres vélos sont mis à la disposition des agents de la CLCL pour leurs déplacements professionnels de proximité.



© CLCL



FAVORISER L'USAGE DU VÉLO EN ÉQUIPANT LE TERRITOIRE

Pour lier la pratique du vélo avec les transports collectifs, la CLCL déploie des solutions de stationnement près des embarcadères de bus et de zones covoiturage. Il s'agit de box et d'abris à vélos sécurisés de la marque Abriplus, qui seront installés au premier trimestre 2023 dans la zone de Mescoden, à la gare routière de Lesneven et au niveau de l'aire de covoiturage à Le Folgoët.



ACCOMPAGNER LA TRANSITION DE LA VOITURE SOLO AU CO-VOITURAGE

L'alternativité ne va pas de soi ! Car même avec la meilleure application du monde, tous les freins à la pratique du covoiturage - notamment psychologiques - ne peuvent pas être levés. D'où l'importance de s'y attarder et d'opérer sur le long terme. C'est pourquoi, en 2022, la CLCL a poursuivi un travail d'étude et de promotion du covoiturage en partenariat avec l'association éhop.

RENFORCER LE LIEN ENTRE LA COLLECTIVITÉ ET SES HABITANTS

Pour renforcer l'attractivité et le lien avec les habitants, les citoyens et les usagers du territoire, le maintien d'une communication juste et efficace sur tous les champs d'interventions des services communautaires et communaux est incontournable. Tout comme donner un accès rapide et simple à l'information publique.

© CLCL



INFORMER SUR LES ACTIONS COMMUNAUTAIRES

La Communauté Lesneven Côte des Légendes valorise l'image de son territoire et promeut les actions de ses services à travers un dispositif de communication mêlant différents supports, papier et numériques. En 2022, deux numéros du magazine communautaire « Le XV des Légendes » ont été déposés dans les boîtes aux lettres de chaque foyer du territoire. Un lien de proximité qui sera renouvelé.



DES PORTES OUVERTES POUR FAIRE DÉCOUVRIR LES MÉTIERS ET ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Fil conducteur du projet de territoire de la mandature 2020-2026, « l'aller-vers » a pris la forme d'un événement original souhaité par les élus : les portes ouvertes de la CLCL. Pendant deux demi-journées, le vendredi 4 mars de 14 h 00 à 18 h 00 et le samedi 5 mars de 9 h 00 à 12 h 00, le public a découvert l'Hôtel de communauté et l'espace France Services. Les visites guidées et les stands informatifs ont éclairé sur les compétences exercées par la Communauté. Les participants ont aussi pu rencontrer les professionnels de la CLCL, se plonger dans leur quotidien et comprendre leurs métiers d'agents publics.



FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE AU TRAVERS DE SES HABITANTS

Au fil des ans, les Tréteaux Chantants se sont imposés comme un rendez-vous majeur du territoire. L'engouement du public se vérifie chaque année. Pour cette 10^e édition sur le territoire, la CLCL a resserré le format de ce concours de chant sur une seule journée, contre trois jusqu'à présent. Le 13 septembre 2022, 13 candidats, dont 2 nouvelles participations, et 1 duo ont concouru sur la scène de la salle Kerjézéquel. Vainqueur en 2016, Jean-Jacques Marrec, habitant de Le Folgoët, a une nouvelle fois remporté la sélection devant les quelque 350 spectateurs présents. Et comme le dit l'adage « jamais deux sans trois », il est sorti victorieux de la grande finale brestoise organisée à l'Aréna. Ce chanteur folgoëtien offre ainsi le trophée à notre territoire pour la 3^e fois !





GARANTIR UN ÉQUILIBRE FINANCIER

Le cycle budgétaire de la CLCL se traduit par l'accomplissement de formalités budgétaires suivant un calendrier précis. Il est rythmé par 4 étapes obligatoires : le débat d'orientation budgétaire, le vote du budget primitif, la reprise des résultats de l'année antérieure puis le vote du compte administratif et de gestion.

© DR



UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINTE

Outre le budget principal, la CLCL gère 5 budgets annexes : abattoir, déchets, eau, assainissement, zones d'activités. Au 31 décembre 2022, le budget de la CLCL traduit une situation financière saine avec un excédent global de clôture de 7 806 K€, tous budgets confondus. Les résultats contribuent à préparer l'avenir sereinement et à envisager des investissements nouveaux. Aussi, la CLCL se désendette, et ce, malgré la contraction d'un emprunt de 500 K€ par le budget eau en 2022.



PACTE FISCAL ET FINANCIER VOTÉ EN 2022

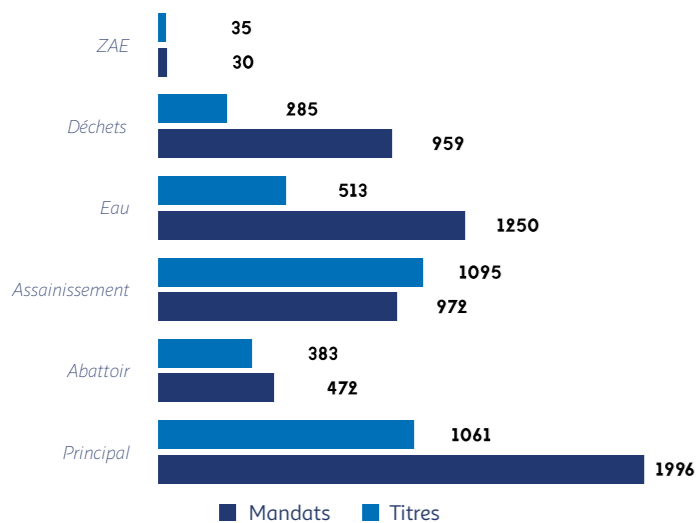
Le Pacte Fiscal et Financier (PFF) est un instrument qui traduit les priorités stratégiques du territoire et la solidarité intercommunale. Il affirme, en effet, la volonté de la CLCL de soutenir ses communes membres et de faire vivre son territoire. **Adopté à l'unanimité par le conseil communautaire du 9 novembre 2022**, le PFF se décline en 2 volets : l'attribution de fonds de concours et le versement d'une dotation de solidarité communautaire.

- Les fonds de concours aux communes : une enveloppe de 750 K€ est réservée à ces fonds de concours sur la période 2022-2024. Elle sera répartie sur des projets communaux qui répondent aux enjeux du territoire définis dans le projet de territoire communautaire (proximité, attractivité, solidarité, durabilité).

- Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) : les critères de répartition de cette dotation sont basés sur des indicateurs de démographie et de richesse. En 2022, la somme de 474 K€ a été versée aux communes par la CLCL au travers de cette dotation.



NOMBRE D'ÉCRITURES TOTALES PAR BUDGET



6
Budgets

30 M€
Montant des budgets 2022

DÉTAILS DES BUDGETS DES SERVICES COMMUNAUTAIRES



Abattoir communautaire

520 827 € recettes
590 748 € dépenses



Cohésion sociale

637 726 € recettes
2 640 500 € dépenses



Administration

1 382 398 € recettes
1 102 493 € dépenses



Aménagement du territoire

307 824 € recettes
1 754 498 € dépenses



Déchets

3 842 059 € recettes
3 265 972 € dépenses



Développement économique

805 446 € recettes
1 070 718 € dépenses



Eau et assainissement

7 588 665 € recettes
6 445 669 € dépenses



Environnement

640 635 € recettes
598 474 € dépenses



Équipements communautaires

148 498 € recettes
1 070 718 € dépenses



Fonds de concours aux communes

218 908 € dépenses



Tourisme

505 236 € recettes
908 754 € dépenses

TOTAL RECETTES

25 140 413 €

TOTAL DÉPENSES

22 199 004 €



PRÉSERVER UN ENVIRONNEMENT DURABLE



DÉPLOYER COLLECTIVEMENT LE PLAN CLIMAT

Voté en décembre 2021 pour une durée de 6 ans, le Plan Climat Air Énergie du Territoire (PCAET) se décline maintenant en un programme d'actions à déployer dans les prochaines années. La volonté de la CLCL est d'accompagner la transition écologique sur le territoire en atteignant les objectifs chiffrés définis suite au diagnostic mené et à la stratégie adoptée.

© DR



ENGAGER LES POLITIQUES LOCALES

La CLCL a adopté un plan de sobriété énergétique dont les principales actions sont : l'arrêt des éclairages publics dans les zones artisanales, l'application des recommandations émises par le système EcoWatt, le passage des robinets en eau froide et l'installation de temporisateurs, l'arrêt du chauffage dans certaines salles communautaires, la régulation de toutes les chaudières avec une gestion précise des plages horaires, le remplacement des éclairages par des LED.

De plus, 8 des 14 communes membres bénéficient maintenant d'un suivi de l'efficacité énergétique de leur patrimoine avec un conseiller en énergie partagé animé d'Éner'gence, l'agence de l'énergie du Pays de Brest.



FORMER LES PLUS JEUNES AUX BONS GESTES

Le programme « Watty à l'école » a sensibilisé une nouvelle fois 527 élèves sur 23 classes de CM1 du territoire. Trois ateliers ont été animés par un conseiller énergie d'Éner'gence sur les thèmes de l'énergie, des éco-gestes, des économies d'eau et de chauffage.

En parallèle, la CLCL a organisé des manifestations pour aborder les enjeux climatiques actuels sur un ton volontairement humoristique pour divertir et donner envie d'agir. Ainsi, 350 lycéens de seconde et première du territoire ont assisté au spectacle humoristique et pédagogique « Ça va être chaud ! » le 13 octobre à l'Arvorik à Lesneven quand 300 élèves des écoles primaires ont assisté au spectacle « Zurbl » le 20 octobre, toujours à l'Arvorik.



MENER DES ACTIONS DE MOBILISATION CITOYENNE

- Le **camion Climat dé clic** est allé à la rencontre des habitants pour les sensibiliser à la rénovation énergétique et aux éco-gestes : le 21 mai à Ploudaniel à l'occasion du Forum, le 20 juin et le 8 juillet sur les marchés de Lesneven et de Plounéour-Brignogan-Plages, le 14 juillet à la Fête des Goémoniers et le 23 septembre à Le Folgoët.
- Mouvement initié en 2020, les **Citoyens du Climat** comptent désormais une quarantaine de membres formés à la sensibilisation aux éco-gestes. Certains ont animé un stand lors des passages du camion Climat dé clic ou à la Fête de l'Économie Locale et lors des portes ouvertes de la CLCL.
- Le 24 juin, un **Forum des Transitions** s'est tenu à la salle Kerjézéquel à Lesneven : 160 usagers et 300 élèves des écoles primaires du territoire sont venus s'informer sur les gestes écologiques à adopter au quotidien pour lutter contre le réchauffement. Les énergies renouvelables et rénovation énergétique sur la base de l'analyse de la thermographie aérienne réalisée l'hiver 2021-2022 ont été largement abordées.



© DR

INCITER À LA RÉDUCTION ET À LA VALORISATION DES DÉCHETS

« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ». En partant de cette vérité, la CLCL a mis en place diverses actions pour diminuer la quantité d'ordures ménagères : collecte sélective, redevance incitative, service de déchèteries et incitation au compostage.

© DR



GROUPEMENT DE 4 TERRITOIRES AUTOUR DES DÉCHETS ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les communautés de communes du Pays des Abers, d'Iroise, de Landerneau-Daoulas et de Lesneven Côte des Légendes déploient depuis 2019 un service intercommunautaire d'économie circulaire : le G4DEC.

Quelques actions collectives menées en 2022 :

- Cycle d'ateliers « Ressources végétales » organisé entre septembre et décembre. Au total ce sont **52 participants et 21 communes qui ont pu suivre des formations** liées à l'éco-pâturage, l'éco-conception ou encore la taille raisonnée des arbustes.
- **Expérimentation de broyage de branches** apportées par les professionnels et mise à disposition gratuite du broyat pour les usagers a été sur les déchèteries des 4 EPCI.



ACQUISITION D'UN BROYLEUR DE VÉGÉTAUX

Depuis le 01/12/22, ce nouvel équipement communautaire a pour objectif de faire réduire la quantité de déchets verts des communes et du réemploi du broyat sur place. La commune de Plouider a été la première à le réserver pour broyer les tailles de bords de route.

Pour donner une seconde vie aux sapins de Noël, la CLCL a organisé une opération Sapin malin. Ce coup d'essai a été un succès : **375 sapins au minimum ont été broyés dans les communes volontaires et sur les deux aires de déchets verts où un espace leur a été dédié.** Le broyat obtenu était à la disposition des usagers pour être utilisé en paillage.



DISTRIBUTION DE SACS DE PRÉCOLLECTE

Pour inciter les usagers situés en zones équipées de Points d'Apport Volontaire (PAV) à stocker facilement leurs emballages avant de les déposer aux colonnes jaunes, la CLCL a distribué des sacs de précollecte. Ces contenants jaunes rappellent les règles de base du tri. L'ambassadrice de tri accompagne leur déploiement.



© CLCL

• BILAN COLLECTES 2022 •



DÉCHÈTERIE
12 272 tonnes

39 % d'apports divers
61 % de déchets verts
(soit 23 % de moins qu'en 2021)



TRI SÉLECTIF
4 083 tonnes

61 % d'emballage et papiers
39 % de verre
(soit 2,6 % de moins qu'en 2021)



ORDURES MÉNAGÈRES
3 621 tonnes

(soit 4 % de moins qu'en 2021)



ASSURER UNE BONNE QUALITÉ DE L'EAU

La compétence gestion de l'eau potable a été transférée à la CLCL le 1^{er} janvier 2020. Nouvelle étape en 2022 avec la reprise en régie du système d'assainissement de la commune de Plouider.

© DR

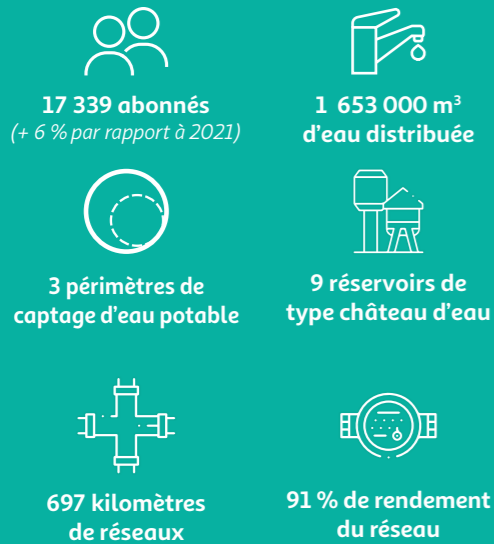
ENTREtenir LES RÉSEAUX ET SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT

Préserver la biodiversité, la qualité des paysages et limiter le ruissellement de polluants dans les cours d'eau.

© CLCL



• L'EAU POTABLE EN CHIFFRES •



PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

L'année 2022 a connu une période de forte sécheresse. Le Finistère a été placé en situation de « crise sécheresse » du 16 juillet au 17 octobre. Cet épisode a induit de forte tension sur la ressource en eau potable à l'échelle du territoire. Une interconnexion dans le cadre du programme Finistère 2030 entre l'usine de l'Aber Wrac'h (Syndicat des Eaux du Bas Léon) et de Pont ar Bled (Landerneau) a dû être activée durant quelques jours au début du mois d'août. La CLCL s'est fait l'écho des mesures de restriction d'usage de l'eau ordonnées par la Préfecture durant la période estivale : interdiction d'arrosage des espaces verts, des pelouses et massifs fleuris, des terrains de sport, des jardins potagers entre 9 h et 20 h, du lavage des véhicules, des façades, des terrasses, des murs, des escaliers, des toitures et de la voirie.



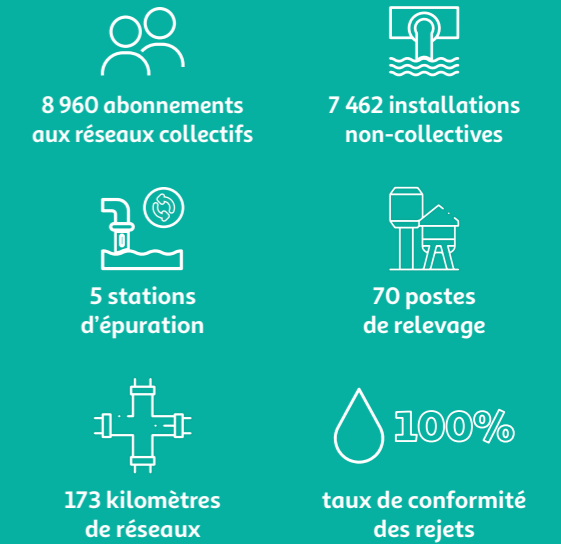
© DR



FINALISATION DU SCHÉMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT

Ce schéma définit le futur zonage de l'assainissement annexé au PLUi-H ainsi que le programme d'investissement pluriannuel. L'ensemble du budget d'investissement des 10 prochaines années sera principalement alloué au renouvellement d'équipement de réseau, sans prévoir de nouvelles créations ou extensions.

• L'ASSAINISSEMENT EN CHIFFRES •



TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT ET RÉHABILITATION

En 2022, 1,9 km de réseaux d'eau potable a été renouvelé. Les principaux tronçons renouvelés se situent sur les communes de Le Folgoët (831,5 ml dans le quartier des oiseaux), de Ploudaniel (513 ml dans la cité des légendes), de Guisseny (645 ml sur la route de Kerlouan). Le renouvellement des réseaux est de 0,29 % en moyenne sur l'ensemble du territoire communautaire. Un taux de renouvellement d'environ 1 % est préconisé pour assurer une gestion pérenne des réseaux d'eau potable. Un plan pluriannuel a été élaboré pour atteindre cet objectif.



AGIR EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Depuis la prise de compétence par la Communauté, diverses mesures écologiques se mettent en place. En 2022, l'accent a été mis sur : le renouvellement des équipements par des installations moins énergivores ; le suivi rigoureux des performances des stations d'épuration ; l'instrumentation des surverses pour quantifier précisément tout déversement au milieu naturel et agir plus rapidement. Par ailleurs, l'analyse des profils des eaux de baignade a mis en évidence l'intérêt des extensions de réseau réalisées. D'autre part, 1 365 contrôles ont été réalisés en 2022 et des pénalités ont été appliquées aux propriétaires d'assainissements non-collectifs polluants n'ayant pas mis aux normes leur installation.



© DR



PROTÉGER LE LITTORAL ET MILIEUX AQUATIQUES

En raison du recul du trait de côte qui s'accélère et des phénomènes de submersion marine qui pourraient s'accroître à l'avenir, la CLCL est engagée depuis 2018 dans l'adaptation de son littoral au changement climatique.

© DR

MAINTENIR LE RÔLE ÉCOLOGIQUE DE NOS PAYSAGES

Pour préserver la biodiversité, la qualité des paysages et limiter le ruissellement de polluants dans les cours d'eau.



© DR



PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE DE GESTION DU TRAIT DE CÔTE

Attachée à la mise en valeur et la préservation du littoral et milieux aquatiques, la CLCL s'est engagée dans l'élaboration d'une stratégie locale de gestion intégrée du trait de côte. Elle a été présentée au public le 8 décembre lors du dernier atelier participatif « La mer monte ! ». Charge maintenant à la CLCL de mettre en œuvre des actions portant sur l'aménagement, les usages et les activités exercés dans ces espaces sensibles.



© CLCL



MISE EN PLACE DE LA TAXE GEMAPI

Le territoire étant sensible aux aléas climatiques, des études sont réalisées sur les ouvrages actuels (digues du Curnic, Kerlouan, Rousseau à Goulven) et sur le trait de côte. Ces dernières montrent la nécessité à entretenir l'existant en réalisant des travaux à court, moyen et long termes. Pour soutenir ces nouveaux investissements sans grever le budget existant, les élus ont voté la mise en place dès 2022 d'une taxe dédiée. son montant : 335 000 €.



POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME BREIZH BOCAGE

Réalisation majeure de l'année : 84 projets bocagers chez 24 exploitants pour une longueur de 8,35 km de linéaire bocager sur l'hiver 2021-2022. En 2022, une réflexion a été entamée sur la mise en place d'une filière de valorisation du bois de bocage sous forme de bois plaquette à destination du chauffage (collectivités, des entreprises, etc.) ou du paillage (litière animale en remplacement ou complément de la paille de céréales, ou paillage des plantations, notamment Breizh Bocage). Ce projet s'articule autour de la gestion durable des haies et de la mobilisation des acteurs économiques du bois, à l'échelle du Bas Léon en concertation avec le Syndicat des Eaux du Bas Léon, des communautés de communes du Pays des Abers et du Pays d'Iroise Communauté.



© DR



FORMER ET ACCOMPAGNER LES EXPLOITATIONS DU BASSIN VERSANT

En marge du ramassage des algues vertes, les actions du bassin versant se sont poursuivies.

- 27 accompagnements individuels : diagnostics agro-environnementaux, évolution vers des systèmes herbager ou fourrager, conseil d'optimisation environnementale, conseils à la gestion de l'azote et de l'herbe.
- 6 formations à l'I'REO.
- 6 rendez-vous thématiques : « élevage » et « agronomie ».
- 1 exploitation aidée pour la création d'un boviduc et de chemins d'accès au pâturage.
- Réalisation et distribution de documents présentant les outils à disposition des agriculteurs du territoire.



S'UNIR AUTOUR DU PHÉNOMÈNE D'ALGUES VERTES

Le bassin versant du Quillimadec-Alanan fait partie des 8 baies bretonnes concernées par le troisième Plan Algues Vertes 2022-2027 visant la poursuite d'actions en faveur d'une réduction de leur prolifération. Ces actions portent principalement sur : l'aide à la fertilisation de précision ; la mise en place de couverts végétaux efficaces ; l'accompagnement des éleveurs laitiers vers une meilleure gestion de l'herbe. En ce qui concerne les échouages, l'année 2022 a encore une fois été particulièrement productive. Au total, 6 642 m³ ont été récoltés, dont 6 457 m³ ont été épandus sur des parcelles agricoles. C'est à nouveau l'implication de tous les acteurs qui a permis d'absorber ces échouages conséquents.



RÉDACTION DU DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)

Les communes littorales de la CLCL sont particulièrement soumises au risque de submersion marine. Pour la sécurité des personnes et des biens, la Communauté a réalisé un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs. Ce livret informe sur les consignes de sécurité, détaille les conduites à tenir en cas d'alerte et recense les actions et les mesures engagées par les pouvoirs publics et les municipalités. S'inscrivant dans le cadre d'une politique multirisque, le DICRIM communautaire se positionne comme un outil complémentaire au Plan Communal de Sauvegarde des communes. Ce dernier aide les mairies à organiser la mobilisation des ressources de la commune pour assurer l'alerte et l'information, l'appui aux services de secours, l'assistance et le soutien de la population en cas de sinistre important.

© CLCL



VALORISER UN TERRITOIRE ATTRACTIF

La première édition de la Grand' Fabrique a attiré 2 700 personnes sur 2 jours autour d'animations insolites, bucoliques et gourmandes à Lesneven et à Guisseny.



L'œuvre « la fantaisie du marquis » de Jean-Marc Nicolas - Ribin' de Plouider)

UNE TERRE OÙ VIVENT LES LÉGENDES

Pour continuer de stimuler une identité mystique et authentique du territoire, la CLCL priorise un tourisme en adéquation avec son environnement. La saison touristique 2022 a été marquée par un retour à la normale sans restrictions sanitaires. La fréquentation estivale le confirme notamment avec près de 28 000 personnes accueillies (+10,5 % par rapport à 2021).



ATTISER L'IMAGINAIRE DE TOUS

La Fabrique d'Imaginaire est un projet artistique et culturel développé depuis 2018 sur le territoire.

En 2022, La Fabrique d'Imaginaire a proposé :

- 7 spectacles des **P'tites Fabriques** avec près de 580 spectateurs.
- 2 installations des **Ribin' de l'imaginaire**, oeuvres d'art sur les communes de Ploudaniel et Goulven.
- 1 projet participatif **Fabrique ton film**, destiné à la jeunesse mobilisant 50 enfants plus une soixantaine de figurants.
- La première édition de la **Grand' Fabrique**, festival de territoire qui a attiré 2 700 personnes sur 2 jours autour d'animations insolites, bucoliques et gourmandes à Lesneven et à Guissey.



PENSER DÉVELOPPEMENT DURABLE

Afin de sensibiliser les visiteurs et de mettre en valeur l'environnement naturel du territoire, Tourisme Côte des Légendes a créé divers supports : charte du touriste responsable, articles séjours écologiques sur son site internet, mise en avant de la fête de la nature...

L'équipe a proposé aux professionnels du territoire des formations pour qu'ils deviennent des ambassadeurs de la Côte des Légendes, et s'impliquent dans une démarche durable. Ces derniers ont aussi été des relais d'information touristique par la mise à disposition de la documentation dans leurs établissements. Les permanents ont, quant à eux, suivi une formation sur les enjeux du développement durable. Et qui dit développement durable, dit pratique de loisirs de pleine nature : 6 parcours trail ont ouvert en 2022 pour le plus grand plaisir des pratiquants des activités outdoor.



ANIMER LE TERRITOIRE GRÂCE AU TOURISME ÉCONOMIQUE

Fort d'un tissu économique dense et diversifié avec de nombreux savoir-faire, la CLCL valorise ses entreprises qui façonnent l'identité et les valeurs du territoire. Pour cela, une vingtaine de visites d'entreprises ont été proposées par Tourisme Côte des Légendes durant l'été 2022. Elles ont attiré au total 225 personnes. À noter : la première participation à la semaine du Tourisme économique et des Savoir-faire du 24 octobre au 6 novembre 2022, un événement régional. Le bilan est positif, puisque 7 entreprises ont ouvert leurs portes à près de 150 personnes.



© CLCL



LE SITE DE MENEHAM : UN PÔLE CULTUREL ET TOURISTIQUE STRUCTURANT

L'accès au site naturel et culturel de Meneham est libre et gratuit tout au long de l'année. Il s'agit d'un lieu de promenade, de détente, de rencontre et de souvenir, qui possède une faune et une flore remarquables. Les records d'ensoleillement, de chaleur au niveau national ont eu un impact sur la fréquentation du Finistère en général, et cela s'est aussi fait ressentir sur la première quinzaine d'août, le site de Meneham a notamment connu une sur-fréquentation. Pour quantifier précisément le nombre de visiteurs sur le site, un éco-compteur chemin Sud a été installé. Meneham possède aussi sa propre vitrine numérique (meneham.bzh). Géré par Tourisme Côte des Légendes, ce site est animé par de nombreuses actions portées par des associations et professionnels.

Envoyé en préfecture le 19/12/2023
Reçu en préfecture le 19/12/2023
Publié le
ID : 029-212902480-20231214-D202367-DE



90 100

C'est le nombre de personnes qui ont visité le site de Meneham entre avril et décembre 2022.

Nouveau spectacle déambulateur !

• EXPOSITIONS 2022 •



Fév. > Nov. 2022
« Légumes Légendaires »



Nov. 2022 > Juin 2023
« Rendez-vous en terrain connu »

• QUELQUES ANIMATIONS 2022 •



22/10 > 06/11
« Les courges débarquent »



17 > 25/12
« Noël à Meneham »



Tous les jeudis du 30/06 au 08/09
« Les naufrageurs »



FAIRE VIVRE LE SITE DE MENEHAM TOUTE L'ANNÉE

Au cœur du site de Meneham, l'ancienne caserne des douaniers construite vers 1842 accueille des artisans d'art et des artistes. En 2022, la CLCL a conventionné avec 11 artisans pour l'organisation de 5 ateliers ouverts au public. 10 autres conventions ont été passées avec des associations qui ont animé l'événement « Noël à Meneham » sur la période des vacances scolaires de décembre.



RENOUVELLEMENT DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Après un contrat de six ans, la délégation de service public Bistrot de Meneham et des gîtes arrivait à échéance. Une nouvelle délégation qui court jusqu'au 31 janvier 2028 a été signée, lundi 7 février. Concernant les six chambres du gîte de Meneham, la proposition de Françoise Lyvinec a été officialisée pour un 3e mandat de six ans. Pour le Bistrot de Meneham, la CLCL attribue la DSP « Bistrot des Légendes » à la société SARL Kergir, représentée par Frédéric Giraud, déjà aux commandes du restaurant de Meneham depuis 2009.



© OTLCDL



CONFORTER L'INSTALLATION DES ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE

Attentive à l'exploitation du foncier économique dont la raréfaction est une réalité sur le secteur, la CLC mène une politique volontariste en matière de développement économique. Elle se traduit par le développement de différentes solutions pour accueillir les entreprises.



UNE GESTION RAISONNÉE DU FONCIER

Dans la poursuite des nombreuses cessions réalisées en 2021, l'année 2022 enregistre à nouveau un rythme de ventes de terrains soutenu lié à la commercialisation des Zones d'Activités Économiques (ZAE) du Kerno Parcours et de Sant-Alar. Les acquisitions foncières, quant à elles, se sont limitées à une régularisation sur la ZAE de Sant-Alar concernant le terrain d'assiette de bassins.

En dehors des ventes directes par la collectivité d'autres transactions (terrains nus, bâtis) se réalisent sur les ZAE prouvant le dynamisme économique du territoire. Cet indicateur de suivi est mis en place par le biais du droit de préemption dont dispose la CLCL sur ses zones d'activités. Suite à la reprise observée en 2021, le rythme des transactions privées de 2022 se maintient, mais concerne cependant des surfaces plus petites : 26 610 m² en 2022 contre 55 609 m² en 2021.



UN PARC IMMOBILIER CONVOITÉ

Idéalement situé sur le territoire, les six ateliers de Mescoden (Ploudaniel en bordure de la RD770) et quatre du Parcours (proche du centre Lesneven) affichent complet depuis 2020. De même que les 16 bureaux qui constituent l'hôtel d'entreprises du Parcours. Au total, la CLCL a émis pour près de 203 K€ de loyers économiques sur l'année 2022 contre 192 K€ en 2021, soit une évolution de 6 % par rapport à 2021, ce qui représente 740 K€ de recettes sur les 4 dernières années.



DES AIDES POUR ENCOURAGER L'ACTIVITÉ DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

Depuis sa mise en place en 2018, le Pass Commerce et artisanat rencontre un fort succès sur le territoire. Près d'une centaine de dossiers déposés pour un montant total versé de 455 159 € (258 K€ par la CLCL + 196 K€ par la Région). Dispositif d'aide utile pour les petites entreprises commerciales et artisanales de proximité qui maillent le territoire, 21 dossiers ont été validés pour un montant de 104 691€ au titre de l'année 2022. Soit 5 000 € environ en moyenne/dossier.



VALORISER ET PROMOUVOIR LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

L'année 2022 marque un retour à la normale après une année 2021 instable obligeant le service économie à reporter de nombreuses actions dont la 3^e édition de la Fête de l'Économie Locale (FEL#3). De nombreux rendez-vous de travail dédiés à l'organisation de cette manifestation d'envergure, se sont égrenés au long de l'année.



TROPHÉES DES ENTREPRISES : MISE EN LUMIÈRE DES TALENTS LOCAUX

Le Club CELIA regroupe des entreprises de trois intercommunalités CLCL, CCPI, CCPA. Traditionnellement organisée fin janvier, la cérémonie des 12^e Trophées prévue à Plabennec en janvier 2022 s'est finalement tenue à Ploudaniel le 29 avril faisant la part belle aux entreprises du territoire de la CLCL : Biobleud, Diwall et Ty Jaune, entreprises installées sur la ZAE de Mescoden à Ploudaniel, ont raflé la moitié des Trophées remis par le Club. Pour l'année 2022, la CLCL a voté l'octroi d'une subvention de 1 500 € pour l'organisation des 13^e Trophées 2021-2022.



3^E FÊTE DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Crise sanitaire oblige, la FEL#3 a eu lieu en 2022, le dimanche 25 septembre. Cette troisième édition a répondu à toutes les attentes des exposants, des élus et de l'ensemble des partenaires et agents mobilisés pour l'organisation de cette journée dédiée aux richesses et aux talents du territoire. Grâce à l'accompagnement de l'agence Tandem événementiel, près de 3 000 visiteurs sont allés à la rencontre des commerçants, artisans et restaurateurs du coin.

Bilan : 53 stands intérieurs, 5 exposants extérieurs, des animations diverses (balade en calèche, mur d'escalade, etc.), un carré gourmand regroupant 6 restaurateurs et 2 brasseurs. 6 boutiques de prêt-à-porter se sont associées le temps d'un défilé pour présenter leurs collections devant 2 500 fashionistas.

Au total, 75 exposants, soient près de 150 professionnels, ont répondu présent à l'appel de la FEL#3.





SOUTENIR LE SECTEUR AGRICOLE

La dynamique économique peut compter sur un volet d'accompagnement local et d'animations territoriales. Un travail partenarial indispensable entre les différents acteurs agricoles et agro-alimentaires présents.



AUGMENTATION DE L'ACTIVITÉ DE L'ABATTOIR COMMUNAUTAIRE

Les volumes abattus ont progressé de 700 tonnes en l'espace de 5 ans, passant de 312 tonnes en 2018 à 1 043 tonnes en 2022 pour un chiffre d'affaires atteignant les 515 800 € quand il était de 227 759 € en 2020. Une bonne nouvelle qui se traduit côté budget par une baisse significative de la subvention d'équilibre. Reste que, ce résultat positif, la CLCL le doit au professionnalisme de l'équipe de l'abattoir communautaire et à la forte implication des apporteurs du territoire.



MISE EN AVANT DE L'AGRICULTURE BRETONNE

En 2022, la CLCL renouvelle son soutien à Agriculteurs de Bretagne qui, à ce titre, a tenu un grand stand lors de la Fête de l'Économie Locale. Les agriculteurs présents ont expliqué aux visiteurs, les progrès qu'ils accomplissent chaque jour afin de s'adapter toujours mieux aux attentes des consommateurs.



AIDE À L'INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS

Soucieuse d'encourager le renouvellement des générations et de maintenir ainsi l'agriculture sur son territoire, la CLCL octroyait, sous conditions, une subvention de 2 000 € par projet d'installation agricole depuis 2012. À compter de l'année 2021, le conseil communautaire a opté pour une revalorisation de l'aide à hauteur de 3 750 €. Depuis la mise en place de cette aide en 2012, la CLCL a versé 100 500 € de subventions pour 46 dossiers, dont 3 déposés en 2022 pour un montant de 11 250 €.



MODERNISER L'IMAGE DE LA PROFESSION

Dans le cadre de l'opération Innov'Action, la Chambre d'Agriculture a organisé une opération portes ouvertes. Élus et partenaires du territoire ont été conviés au GAEC des deux rivières à Ploudaniel le 21 juin. Les thèmes mis en avant : la robotisation et la méthanisation. L'occasion pour les professionnels de présenter les nouvelles technologies utilisées dans le milieu agricole et d'échanger avec les élus sur le projet collectif de valorisation des biodéchets du territoire.

UNE CENTRALITÉ GARANTE DE LA VITALITÉ DU BASSIN DE VIE

Les communes de Lesneven et de Le Folgoët ont été retenues comme Petites Villes de Demain. Ce programme éponyme d'une durée de 6 ans, vise à conforter la vitalité des villes centres dans les territoires ruraux pour que services et commerces restent accessibles à proximité du lieu de vie de nombreux habitants.



APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS COMMUNAUX

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain (PDV), la CLCL a élaboré aux côtés des communes de Lesneven et de Le Folgoët, un plan d'action au bénéfice de la qualité de vie des habitants. Formalisé au travers de la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), la Communauté accompagne les deux communes dans la réalisation de projets structurants : appui administratif pour la réhabilitation de la friche commerciale de la Duchesse Anne, la création de logements adaptés aux personnes âgées et la refonte de la signalétique des espaces de stationnement à Lesneven et la réhabilitation de la friche scolaire du bâtiment Colbert à Le Folgoët.



« OPÉRATION HABITAT » DU CENTRE-VILLE DE LESNEVEN EN RENOUVELLEMENT URBAIN

En 2020, une étude menée par la CLCL, a dénombré 300 logements vacants dans le centre-ville de Lesneven. Afin de remettre sur le marché ces logements et de répondre à la forte demande des personnes en recherche d'habitations, la CLCL a lancé en 2022 l'Opération Habitat. Plusieurs actions ciblées ont été organisées à destination des propriétaires pour encourager la réhabilitation de leurs logements. Urbanis, une agence immobilière spécialisée dans la réhabilitation des bâtiments anciens qui accompagne la CLCL sur le projet, a ouvert un local de permanences au cœur de la ville.





PLANIFIER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le projet d'aménagement porté par les élus a fait ressortir trois grandes orientations : rendre le territoire porteur de son propre développement, assurer le maintien de l'échelle du bassin de vie et viser un aménagement vertueux et durable du territoire.

© CLCL

RENFORCER LA QUALITÉ DE L'HABITAT

La CLCL s'inscrit dans une démarche volontariste en matière d'habitat en élaborant un Programme Local de l'Habitat (PLH). Ce document constitue un référentiel pour, à la fois, comprendre les dynamiques œuvrant sur le territoire et fixer des grandes orientations en matière de politique du logement et d'hébergement des populations.

© CLCL



VALIDATION DE LA TRADUCTION RÉGLEMENTAIRE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET DE L'HABITAT (PLUI-H)

2022 devait signer l'arrêt du PLUI-H. C'était sans compter sur une annulation partielle du SCOT qui a nécessité de retravailler le document. Cependant, l'année aura tout de même permis de valider :

- La traduction réglementaire du règlement écrit définissant les règles de gestion des demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, etc.) ;
- Le plan de zonage, document graphique qui découpe le territoire en secteurs destinés à différents usages des sols et sur lesquels les mêmes règles d'urbanisme s'appliquent ;
- Les différentes Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qu'elles soient thématiques (Trame Verte et Bleue et Densification) ou sectorielles pour l'ensemble des zones.



MODIFICATIONS DES DOCUMENTS COMMUNAUX

Fin de la procédure de modification simplifiée du PLU de Plouider autorisant ainsi à l'entreprise CADIOU de s'étendre.

Deux autres procédures ont été lancées durant l'année 2022 :

- Modification simplifiée N°1 du PLU de Lesneven modifiant l'article relatif aux hauteurs pour les constructions et ouvrages de services publics et d'intérêt collectif au sein des zones 1AUHb et UL.
- Modification de droit commun du PLU du Folgoët concernant l'ouverture à l'urbanisation du secteur 2AU23.



OPÉRATIONS D'AMÉLIORATION

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) lancée en novembre 2021, a pour objectif à accompagner les ménages modestes et très modestes dans leurs travaux d'amélioration de leurs logements. Le cabinet SOLIHA assure depuis 1 an, deux permanences les 2^{ème} mercredi matin et 4^{ème} lundi après-midi de chaque mois à l'espace France Services. Elles ont accueilli 49 personnes, soit 27% des contacts démontrant leur importance sur le territoire.



TINERGIE, LA PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Avec son numéro d'appel unique, cette plateforme oriente les habitants vers le bon dispositif en fonction de leurs revenus, ce qui facilite l'accompagnement des projets. L'accroissement du nombre de conseil s'est poursuivi en 2022. Au total, 22 diagnostics ont été réalisés pour 16 dossiers de travaux engagés avec une subvention à la clé. Ce sont ainsi plus de 400 personnes qui ont été renseignées contre 375 en 2021. 35 % de ces contacts se sont faits directement à France Service, le reste étant passé par des appels téléphoniques. Depuis le lancement de la plateforme en 2020, le coût moyen du programme de travaux s'établit à près de 50 000 € pour près de 2 000 € de subvention allouée par la CLCL. Le montant de travaux engagé depuis 2021 est de 1 229 000 € et le gain énergétique moyen s'élève à 63 %.



© CLCL



DÉMATÉRIALISATION DES ACTES D'URBANISME

Fortes de leur service intercommunal commun d'instruction de droit des sols, les communes du Pays de Landerneau-Daoulas et de Lesneven Côte des Légendes, ont mis en place le guichet numérique unique « Mon guichet Urb@nisme en un clic ! » Accessible depuis le 1^{er} janvier 2022, ce service offre aux usagers la possibilité de déposer et de suivre directement en ligne leurs demandes d'urbanisme (permis de construire, etc.).



ÉTUDE CENTRE-BOURG DE GUISSENY

En 2022, l'étude du centre-bourg de Guisseny, dans le cadre de l'appel à manifestation centre-ville/centre-bourg de Bretagne, a été finalisée. Ce type d'étude joue un rôle clé dans l'aménagement des centralités puisqu'il questionne les élus sur la manière dont ils envisagent le développement de leur centralité en termes d'habitat, de commerce, d'équipements, de services, de mobilité ou de stationnements. Il identifie en outre le foncier stratégique sur lequel une intervention de la collectivité est souhaitable. La CLCL a participé à hauteur de 10 K€.



AGIR **SOLIDAIRE**
AU PLUS PRÈS DE
LA POPULATION



« MAINTENIR LE LIEN SOCIAL » VIA DE NOMBREUX SERVICES

Dans un contexte social dégradé, il convient d'encourager et de soutenir les actions de solidarité et d'accompagner tous les habitants pour éviter une fracture sociale. La population du territoire connaît un vieillissement. Face à cela, il est nécessaire de porter une vigilance vis-à-vis de nos aînés, mais aussi d'attirer de nouveaux ménages par la qualité des services proposés sur le territoire.



L'ÉPICERIE SOLIDAIRE « TY AR SIKOUR »

En 2022, ce service de proximité a fourni des produits de première nécessité à près de 200 familles dans le besoin.

Deux collectes alimentaires ont été organisées au cours de l'année. La Bio solidaire, en juin, avec la Biocoop de Lesneven et la banque alimentaire, en novembre, avec les supermarchés du territoire.

L'épicerie a renouvelé ses ateliers malins à destination des bénéficiaires : gestion de budget, atelier cuisine, accès aux droits, séance de sophrologie et de massage.



SPADIUM PARC

Le Pôle aquatique intercommunal est géré conjointement par la Communauté Lesneven Côte des Légendes et le Pays des Abers sous la forme d'un syndicat. Le complexe est équipé d'un bassin ludique et un grand bassin sportif. L'équipement possède en plus un espace détente ainsi qu'un espace dédié aux soins du corps. Pour assurer l'apprentissage de la natation aux scolaires en 2022, les deux intercommunalités ont pris en charge 778 séances pour la formation de 24 927 élèves.



ESPACE FRANCE SERVICES

Labellisation « France Services » de l'hôtel communautaire (pour siège) et du Centre Socioculturel Intercommunal (pour l'antenne) en janvier 2022. Sur l'année 2022, 79 % des personnes s'adressant au siège et 41 % s'adressant à l'antenne de France Services ont finalisé leurs démarches en un seul rendez-vous. Un tiers des personnes ayant contacté les services de l'antenne a été redirigé vers un autre partenaire.



COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL DE KERJÉZÉQUEL

Inauguré en 2006, le complexe multifonction de Kerjézéquel a trouvé son public. Cette salle est exploitée, à la fois au quotidien par les associations sportives, culturelles et de parents d'élèves, et les écoles ; et plus ponctuellement pour des événements d'envergure (Tréteaux chantants, Festival Légend'air, Fête de l'Économie Locale...). En 2022, son taux d'occupation était de 100 % et se répartissait à hauteur de 87,15 % avec 8 utilisateurs « hebdomadaires » et 12,85 % avec 12 « occasionnels ».



© Jean Le Guen

SENSIBILISER LES HABITANTS AUX QUESTIONS DE SANTÉ

Conclu avec l'Agence Régionale de Santé pour 5 ans, la CLCL et aux intercommunalités du Pays de Brest accompagnent la mise en œuvre du Contrat Local de Santé (CLS). Ce contrat vise à réduire les inégalités sociales et territoriales en matière de santé en associant les acteurs du secteur sanitaire comme du secteur médico-social.



PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE

Pour répondre aux besoins des habitants en matière de service à la population, une étude pour élaborer un projet social de territoire a été lancée en octobre 2022. Celle-ci visait l'élaboration d'un projet social de territoire via une démarche participative de diagnostic. Divers temps forts ont été organisés sur le mois de décembre : assises du vivre-ensemble, rencontre entre maires et adjoints, diffusion d'un questionnaire en ligne grand public pour recenser leurs attentes (près de 685 réponses).



PRÉVENTION AUTOUR DES CONDUITES ADDICTIVES

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, l'action « Mois sans tabac » a été renouvelée. En 2022, la CLCL a fait le choix d'organiser les permanences des rendez-vous sur plusieurs lieux du territoire. Une manière concrète d'aller-vers les publics concernés tout en favorisant la connaissance des acteurs locaux. Au total, 35 consultations de tabacologie (contre 25 en 2021) ont eu lieu : 10 au CDAS, 5 à l'ESAT à Lesneven, 3 à l'épicerie solidaire à Le Folgoët et 17 à la maison médicale de la Baie de Plouider.



ACCOMPAGNEMENT À LA SANTÉ DES ENFANTS

Une formation a eu lieu au printemps 2022 à destination des professionnels intervenant auprès des enfants dans le but de favoriser la prévention et le dépistage bucco-dentaire. À cette occasion, une malle constituée d'outils pédagogiques est en cours de création. Elle sera mise à disposition des écoles et des accueils de loisirs du territoire.



L'ENVIRONNEMENT UN FACTEUR CLÉ POUR UNE MEILLEURE SANTÉ

Un premier séminaire de travail réunissant élus, professionnels, structures associatives et porteurs d'actions dans les domaines de la santé ou de l'environnement a eu lieu en juin 2022 à l'échelle du Pays de Brest. L'impact de la qualité de l'environnement sur la santé de tout un chacun était au cœur des discussions. Un second temps est programmé début 2023 pour élaborer un plan d'actions répondant aux priorités de notre territoire.



FACILITER L'INSCRIPTION DANS UN PARCOURS DE SANTÉ

Déploiement d'actions visant à sensibiliser le plus grand nombre et spécialement les personnes éloignées du système de santé. Des animations, marche solidaire, exposition et stand d'autopalpation autour de l'événement national « Octobre rose » ont été organisées pour inciter au dépistage du cancer du sein. En parallèle, dans une démarche de « prendre soin de soi et de sa santé », des ateliers autour du bien-être sous forme de séances de massage et de sophrologie ont été proposés aux bénéficiaires de l'épicerie solidaire, des Restos du Cœur et du CDAS. Cette journée a facilité la prise de rendez-vous mammographies avec le cabinet de radiologie de Lesneven.



© CLCL



© CLCL



ENFANCE-JEUNESSE, ACCOMPAGNER VERS LE DÉVELOPPEMENT DE SOI

À travers sa compétence de coordination enfance-jeunesse, la CLCL soutient les structures petite-enfance, enfance et jeunesse du territoire. Un appui individuel technique et financier mais également une mise en réseau des acteurs du territoire. En 2022, 14 réunions de réseau ont eu lieu (petite enfance, enfance, jeunesse).

© DR



SERVICE INFO JEUNES (SIJ)

Ouvert depuis bientôt 10 ans, ce service dédié aux 15-30 ans est un point de repère pour tous les jeunes du territoire ayant des interrogations sur leur orientation, la recherche d'un premier emploi ou logement. C'est aussi le lieu où sont abordés des sujets plus personnels. En 2022, l'animatrice a accueilli près de 475 jeunes. Elle a animé 80 interventions collectives sensibilisant environ 1 650 jeunes.



DIVERTIR LES ENFANTS DU TERRITOIRE

L'année 2022 se caractérise par une reprise des événements après la période Covid. Le samedi 11 juin, la 7^e édition de la Fête du sport a rassemblé environ 400 participants sur les communes de Lesneven et de Plounéour-Brignogan-Plages.

La Nuit de la jeunesse, fusion de la Nuit du sport et de la Fête de la jeunesse, s'est tenue pour la première fois le 28 octobre 2022. 80 jeunes ont participé aux dizaines d'activités et petits jeux notamment dans le noir en mode fluo.



© CLCL

© CLCL



FORMER DES ANIMATEURS DIPLÔMÉS

En 2022, la CLCL a financé la formation au BAFA à 34 jeunes du territoire : 20 en formation initiale et 14 en approfondissement en intégrant le volet « accueil des enfants en situation de handicap ». Cette spécificité aide à sensibiliser les futurs animateurs à l'inclusion. Coût total pour la CLCL : 10 860 €.



© DR



LE DISPOSITIF « CHÉQUIERS JEUNES »

Face à l'engouement contacté en 2021, la CLCL a relancé l'opération « Chéquier jeune » à destination des 13-20 ans. Une incitation à pratiquer une activité sportive ou culturelle au sein d'une association du territoire. Sur l'année 2022, 352 chèques ont été distribués et 2 410 € ont été dépensés. 52 % des jeunes ont assisté à des séances de cinéma, 25 % en ont profité pour être licenciés dans des associations sportives, 18 % y ont recouru pour des entrées à la piscine et 5 % en ont profité pour des activités de loisirs. L'opération sera renouvelée en 2023.

SE TENIR AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES FAMILLES

Être parent(s) nécessite parfois un petit coup de pouce, une oreille attentive, une bonne adresse, une équipe de confiance. Pour aider les familles à s'épanouir sur le territoire, la CLCL coordonne les actions des organismes référents ou professionnels en matière de parentalité.

© DR



UN APPUI FINANCIER AUX STRUCTURES LOCALES

La CLCL soutient les actions portées par les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) en faveur des enfants et des jeunes du territoire. Cela représente en 2022, 51 stages et 42 séjours, soit 4 581 journées par enfant pour un montant : 57 629 €. Depuis 2019, une aide est attribuée à toutes les structures extra-scolaires proposant aux élèves du territoire des découvertes de sports nautiques ou d'éveil artistique. En 2022, 24 855 € ont été versés aux centres nautiques pour 3 074 séances de voiles et 459 initiations au milieu marin pour 4 collèges et lycées, et 14 écoles élémentaires. De plus, 15 000 € ont été attribués à l'EPCC Musiques et Cultures pour 357 heures de cours de musique, danse ou encore théâtre auprès de 12 écoles élémentaires.



ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

Depuis septembre 2020, des soirées « parentalité » sont mises en place par le service enfance-jeunesse et le CISP. Elles sont destinées aux parents et familles, professionnels et bénévoles, et élus. Ces temps de sensibilisation et/ou d'information peuvent se décliner sous forme de conférences, de temps d'échange, de ciné-discut', de spectacles... Les thématiques sont choisies en fonction des demandes et besoins identifiés par les partenaires, les parents, les élus. Bilan 2022 : 6 soirées ont attiré 187 participants.



RENCONTRE ET TEMPS D'ÉCHANGE

Le 4 novembre 2022, la CLCL a organisé une journée inter-ALSH autour de l'inclusion et du handicap. À ce titre, le spectacle « Handicap et Inclusion » de la compagnie Impro infini a été joué devant près de 160 enfants de + 6 ans des structures d'accueil locales (Centre Socioculturel Intercommunal de Lesneven, Association ÉPAL de Ploudaniel, Associations Familiales Rurales de Guisseny et de la Baie). Différents ateliers ont eu lieu en parallèle du spectacle : atelier Handi'Chiens, ateliers de sensibilisation proposés par le PRH29 et les stagiaires en BAFA « accueil des enfants en situation de handicap ».



© CLCL



ANIMER UNE DYNAMIQUE LOCALE AUTOUR DE LA PRÉVENTION

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CISPD) gravite autour de sept grands enjeux : le harcèlement scolaire, la délinquance, l'égalité femmes-hommes, l'éducation au numérique, les risques en milieu festif, la sécurité routière, et les conduites addictives.

© DR

PORTER UNE POLITIQUE D'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Aux côtés des différents partenaires du territoire, la CLCL s'est engagée dans deux axes : l'égalité professionnelle, qui concerne les agents de la Communauté et les élus du territoire, ainsi que l'égalité entre les femmes et les hommes reposant sur la volonté de mener des actions à destination des habitants du territoire.



© DR



LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Suite au constat d'un nombre de plus en plus élevé de jeunes en situation de décrochage scolaire ou sur le point de l'être, le Point Accueil Écoute Jeunes de Lesneven a sollicité le CISPD et le Service Info Jeunes pour mettre une commission à l'échelle du territoire. Ses objectifs sont de favoriser l'interconnaissance des acteurs en lien avec les jeunes dans leurs parcours, d'avoir une meilleure connaissance des dispositifs et des ressources sur les territoires, et de travailler en complémentarité pour rendre le parcours des jeunes plus fluide et cohérent.

Plus de 20 partenaires acteurs sur le territoire en matière de cohésion sociale, médico-social, éducation (établissements scolaires du secondaire) ainsi que les structures jeunesse se sont réunis pour la première fois le 31 mai 2022. La commission s'est réunie à 5 reprises en 2022 amenant la présentation de 7 dispositifs et l'échange autour de 5 situations de jeunes.



PRÉVENTION DES RISQUES EN MILIEU FESTIF

Depuis 2015, lors de la fête foraine de Lesneven, la CLCL s'associe à la Ville de Lesneven pour sensibiliser le public à différents risques qu'ils peuvent rencontrer : auditifs, sexuels, routiers ou encore liés à la consommation de produits psychoactifs. Le vendredi 9 et samedi 10 septembre 2022, l'équipe de prévention, composée d'élus communautaires et communaux, de bénévoles du CCAS de Lesneven et des animatrices SIJ, CISPD et jeunesse de la CLCL, était présente de 20 h 00 à 1 h 00.

Le service de navettes gratuites, entre le centre-ville de Lesneven et les 14 communes du territoire, a été renouvelé.



© CLCL



LUTTER CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET FAITES AUX FEMMES

Dans le sillon de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le CISPD a programmé la projection de deux films :

- « Woman », réalisé par Anastasia Mikova et Yann Arthus-Bertrand, a sensibilisé près de 500 élèves issus de 3 établissements scolaires du territoire les 15 & 29 novembre ;
- « Sans frapper » était adressé au grand public. Le 25 novembre, 60 personnes ont assisté, au cinéma Even, à la diffusion de ce documentaire réalisé par Alexe Poukine. Après quoi, un temps d'échanges a été animé par les différents membres du groupe de travail.



ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : FORMER DES ÉLUS RÉFÉRENTS

Depuis 2021, 29 élus référents égalité femmes-hommes ont été nommés à la CLCL et dans chacune des 14 communes du territoire. L'objectif de la démarche étant de disposer d'un réseau local afin de sensibiliser plus simplement, et d'agir plus rapidement auprès des habitants et habitantes.

En 2022, un parcours de formation de 4 rendez-vous a invité les référents à situer leur rôle en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Les prochaines rencontres se focaliseront sur l'ébauche d'un plan d'actions à destination des communes du territoire.



© DR

Nuage de mots d'élèves à propos du film « Woman »



SENSIBILISER LES AGENTS

En octobre 2022, le CISPD a sensibilisé 74 agents de la CLCL et une dizaine de partenaires aux différentes formes de sexisme par l'entremise du spectacle « Ex Aequo » de la compagnie Monaluna. La représentation a été suivie d'une intervention de la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, Maud LE GOFF et du défenseur des droits de Brest, Jean-Claude L'HOSTIS.

Deux formations ont été organisées en novembre :

- une à destination des responsables de service et membres du CT/CHSCT portant sur l'égalité professionnelle, les violences sexistes et sexuelles au travail et sur le management ;
- une seconde sur les violences sexistes et sexuelles au travail mise en place par le conseiller de prévention de la CLCL pour 15 agents.



© CLCL



FORMATION

Les formations du CISPD sont définies en collaboration avec le pôle Services à la Population et Cohésion Sociale et en fonction des demandes et besoins identifiés par ses différents partenaires. Leurs objectifs principaux sont de sensibiliser, former et outiller les acteurs du territoire autour des thématiques du CISPD, développer l'interconnaissance dans le but de renforcer le travail partenarial sur le territoire. Sur l'année 2022, 9 formations se sont tenues sur les thématiques suivantes : harcèlement scolaire, prévention des risques en milieu festif, conduites addictives, violences faites aux femmes, questions de genre et transidentité, égalité femme-homme. Elles ont bénéficié à 87 professionnels, élus, bénévoles.

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 029-212902480-20231214-D202367-DE

#ENTREZDANSLALÉGENDE



Communauté Lesneven Côte des Légendes Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

12, boulevard des Frères Lumière 29260 Lesneven
02 98 21 11 77 • contact@clcl.bzh

clcl.bzh ·   